

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est donné que lors de la séance du 11 février 2019, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

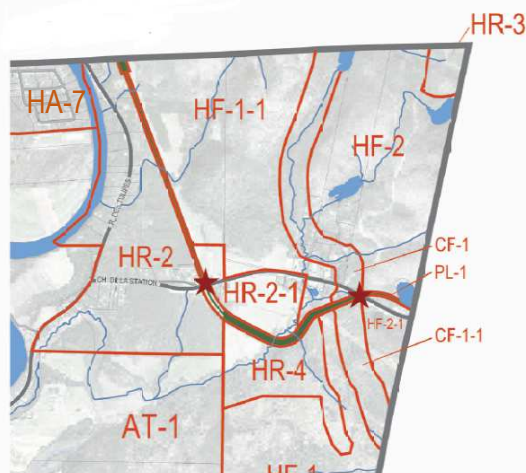
- Premier projet de règlement numéro 04-2019 modifiant le règlement de zonage 14-2006 afin d'ajouter à la zone HR-2 l'usage Récréation Intensive (R1).

Le projet de règlement 04-2019 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **28 février 2019, à 18h00** à la salle du conseil située au 1371, rue du Centenaire.

Au cours de cette assemblée, sera présenté le projet de règlement susmentionné ainsi que la conséquence de son adoption et de son entrée en vigueur et seront entendues les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 1371, rue du Centenaire, du lundi au jeudi, de 7h45 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.



Zone concernée :
HR-2

Zones contigües :

PL-01
HF-1
AT-1
HA-7

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à La Conception, ce 18 février 2019.

Hugues Jacob,
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 18 février 2019, ainsi que dans le journal l'Information du Nord de Mont-Tremblant pour l'édition du mercredi 20 février 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 février 2019.

Hugues Jacob,
Directeur général
Secrétaire-trésorier